

## 1.4.4. Formation de jeunes colonies avec couvain

### Description générale :

Prélever une partie du couvain d'une colonie forte avec des abeilles mais sans reine et installer le tout dans une ruchette. Les abeilles vont élever elle-même une reine.

### Réduction de la population de varroa :

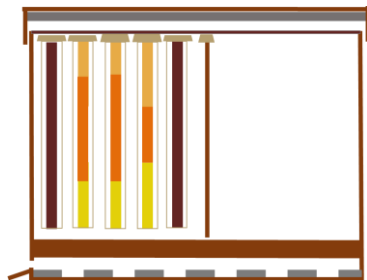
**Ruchette** Puisque la colonie mère est divisée par deux, 50 % des varroas se retrouvent dans la ruchette. Dès qu'il n'y a plus de couvain, les abeilles peuvent être traitées à l'acide oxalique afin que ne subsistent ensuite plus que quelques varroas.

**Colonie mère** Par le prélèvement de couvain et d'abeilles, les varroas s'en retrouvent automatiquement réduits.

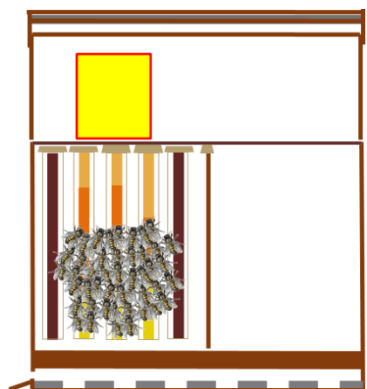
### Points importants :

Les cellules royales sont très sensibles aux chocs entre la date d'operculation et jusqu'à peu avant l'éclosion. Afin de favoriser l'acceptation de la jeune reine, éviter d'ouvrir les colonies pendant la période allant du retrait des cellules royales surnuméraires au premier contrôle de ponte. La ruchette peut être traitée au bon moment, c'est-à-dire quand il n'y a plus de couvain, à l'acide oxalique.

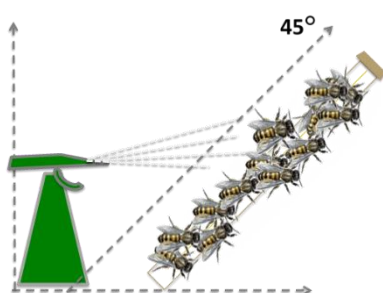
## Procédure :



- Trouver la vieille reine dans la colonie mère et éventuellement l'encager pour éviter que celle-ci ne soit par erreur transférée dans la ruchette.
- Introduire dans la ruchette 2-3 cadres de couvain, dont un avec couvain très jeune non operculé, et 2 cadres de nourriture.



- Installer la ruchette à au moins 3 kilomètres de la colonie mère et l'ouvrir immédiatement. Il n'est pas recommandé de la laisser sur le même rucher car les butineuses vont retourner à la colonie mère.
- Nourrir la ruchette selon besoin grâce à un nourrisseur.
- Après 5 jours, détruire toutes les cellules de reines sauf une ou deux qui ne sont pas encore operculées. **Ou bien** détruire toutes les cellules de reines au 9ème jour et introduire une cellule d'élevage.



- Après 25-30 jours, contrôler que la reine soit bien présente et en ponte. Les colonies avec une reine en ponte peuvent être traitées (sur les anciens cadres) avec de l'acide oxalique et ensuite idéalement placées sur des cadres de cire gaufrée (Oxovar 5.7% d'Andermatt BioVet AG, préparer la solution selon le [mode d'emploi](#), 3-4 vaporisations par côté de cadre – correspondant à 3-4 ml).
- La ruchette doit être nourrie selon besoin et au fur et à mesure rajouter des cadres de cire gaufrée pour qu'elle se développe en une colonie forte.
- Si la jeune colonie a été traitée lors de sa création, il est possible de renoncer au premier traitement d'été. Les étapes suivantes de traitements sont à effectuer selon le [concept varroa du SSA](#) (voir [www.abeilles.ch/varroa](http://www.abeilles.ch/varroa)).